

<http://jesuschristenfrance.fr/spip.php?article359>

Béatification de Jeanne d'Arc par le pape saint Pie X

- Royauté française au service du Christ -



Date de mise en ligne : lundi 18 avril 2016

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

Le 18 avril 1909 : béatification de Jeanne d'Arc par le pape saint Pie X
« VIVE LE CHRIST QUI EST ROI DES FRANCS » A ce titre seulement la France est grande parmi les nations. A cette clause, Dieu protégera et la fera libre et glorieuse. A cette condition, on pourra lui appliquer ce qui, dans les Livres saints, est dit d'Israël : Personne ne s'est rencontré qui insulte ce peuple sauf quand il s'éloigne de Dieu »

« Née le 6 janvier 1412, à Domremy, de Jacques d'Arc et d'Isabelle Romée, Jeanne est d'une famille de 5 enfants. Dès l'âge de 13 ans, elle entend les voix de saint Michel, sainte Marguerite et sainte Catherine, alors qu'elle garde ses brebis. La France est alors en partie aux mains des Anglais, alliés des Bourguignons, le Dauphin du Royaume de France, futur Charles VII, n'est que le « roi de Bourges », doutant de sa légitimité.

En mai 1428, les voix de Jeanne lui commandent d'aller trouver le Dauphin Charles, de le faire sacrer à Reims et de l'aider à libérer le Royaume de France de l'occupation anglaise. Dès lors le miracle se produit. Son oncle la conduit chez le sire de Baudricourt, gouverneur de Vaucouleurs. De là, elle se rend à Chinon, où se trouve le Dauphin qu'elle rencontre. Il lui confie sa modeste armée. Le 28 mars, à la demande du Dauphin, elle est examinée par des théologiens à Poitiers qui ne trouvent rien à dire sur son orthodoxie. Elle quitte Blois et délivre Orléans le 8 mai, puis Tours, Loches, Beaugency, Patay. Elle arrive à Auxerre le 1er juillet et entre dans Troyes le 10. La route de Reims est désormais libre ; elle obtient du Dauphin, qu'il s'y fasse couronner le 17 juillet 1429, sous le nom de Charles VII. La France retrouve alors son Roi. Mais la guerre continue. Le 22 juillet, elle prend Soissons, puis Château-Thierry, Coulommiers, Crécy, Provins. Le 29 décembre, elle est anoblie par Charles VII pour les services rendus au Royaume.

Mais sa mission n'est pas terminée, après l'épopée vient le calvaire : le 23 mai 1430, elle est capturée par les Bourguignons à Compiègne qui la livrent le 14 juillet, contre une rançon de 10.000 francs or, à l'évêque de Beauvais, Cauchon, qui la réclame au nom du roi d'Angleterre, car elle a été prise sur son diocèse. Elle est emmenée à Rouen où Cauchon et une quarantaine de clercs, acquis à la cause de l'Angleterre, la condamnent comme :

« menteresse, abuseresse du peuple, blasphémeresse de Dieu, idolâtre, cruelle, dissolue, invocateresse de diables, hérétique et schismatique » au terme d'un procès « le plus infâme qui ait épouvanté les hommes depuis le procès ineffable de Notre Seigneur Jésus-Christ ». (Léon Bloy)

Jeanne est brûlée vive sur la place du Vieux-Marché de Rouen le 24 mai 1431 en pressant un crucifix sur son cœur. Les Anglais dispersent son cœur et ses cendres dans la Seine. A la demande de sa famille, son procès est révisé 25 ans plus tard ; en 1456, Jeanne est réhabilitée. En 1874, s'ouvre son procès de

canonisation. Elle est béatifiée en 1909, par saint Pie X, canonisée en 1920, par Benoît XV, et proclamée patronne secondaire de la France.

« Sainte Jeanne d'Arc tu es morte en criant : « Jésus, Jésus, Jésus, Jésus, Jésus, Jésus ». Six fois, tu crias son nom comme pour le récompenser des cent vingt jours où tu libéras la France.

Jeanne aide-nous à vivre de la liberté de l'Évangile afin que nous ne soyons esclaves de personne et que les peuples, les nations, et toutes les langues proclament que Jésus est Seigneur ! « Prière de Mgr. Aubry (1991)

Extrait du tome 1 du livre des Bannières

Saint Pie X, le 13 décembre 1908, lors de la lecture du décret de Béatification de Jeanne d'Arc, disait à Monseigneur Touchet, évêque d'Orléans :

"Vous devez dire aux Français qu'ils fassent leurs trésors des Testaments de SAINT REMI, de CHARLEMAGNE, de SAINT LOUIS, qui se résument par ces mots si souvent répétés par l'Héroïne d'Orléans : « VIVE LE CHRIST QUI EST ROI DES FRANCS » A ce titre seulement la France est grande parmi les nations. A cette clause, Dieu protégera et la fera libre et glorieuse. A cette condition, on pourra lui appliquer ce qui, dans les Livres saints, est dit d'Israël : Personne ne s'est rencontré qui insulte ce peuple sauf quand il s'éloigne de Dieu".

(Tirés des Actes de S.S. Pie X Tome V p. 205)

L'imposant livre publié sous la direction de Mgr Touchet, évêque d'Orléans, édité après les fêtes de la béatification de Jehanne d'Arc en 1909, confirme ce texte. On découvre à la page 57 une remarque étonnante de cet évêque à propos du comportement de saint Pie X lors de ce discours. A notre connaissance, c'est la seule fois où des témoins tiennent à souligner un tel comportement dans la vie de saint Pie X. Citons Mgr Touchet :

« ...mais il importe peu de notre discours. Ce qui importe à votre attention religieuse, c'est celui que Sa Sainteté daigna nous adresser. Le pape, qui est admirablement éloquent, le prononça d'ailleurs avec une vigueur et une majesté qui ne sortiront jamais de notre mémoire. »

« ...De nos jours, plus que jamais, la force principale des mauvais, c'est la lâcheté et la faiblesse des bons, et tout le nerf du règne de Satan réside dans la mollesse des chrétiens ».

...Aussi à votre retour, vénérable frère, vous direz à vos compatriotes que s'ils aiment la France, ils doivent aimer Dieu, aimer la foi, aimer l'Eglise, qui est pour eux tous une mère très tendre, comme elle l'a été de vos pères.

Vous direz qu'ils fassent trésor des testaments de saint Remy, de Charlemagne et de saint Louis, ces testaments qui se résument dans les mots si souvent répétés par l'héroïne d'Orléans : « VIVE LE CHRIST QUI EST ROY DES FRANCS ! »

« A CE TITRE SEULEMENT LA FRANCE EST GRANDE PARMY LES NATIONS ; À CETTE CLAUSE DIEU LA PROTÉGERA ET LA FERA LIBRE ET GLORIEUSE ; À CETTE CONDITION ON POURRA LUI APPLIQUER CE QUI, DANS LES LIVRES SAINTS, EST DIT D'ISRAËL : « QUE PERSONNE NE S'EST RENCONTRÉ QUI INSULTÂT À CE PEUPLE, SINON QUAND IL S'EST ÉLOIGNÉ DE DIEU ».

« CE N'EST DONC PAS UN RÊVE QUE VOUS AVEZ ÉNONCÉ, VÉNÉRABLE FRÈRE, MAIS UNE RÉALITÉ.

« JE N'AI PAS SEULEMENT L'ESPÉRANCE, J'AI LA CERTITUDE DU PLEIN TRIOMPHE.

« ...Je suis affermi dans cette certitude... par l'intercession de Jehanne d'Arc qui, vivant dans le cœur des Français, répète aussi sans cesse au Ciel la prière : "Grand Dieu, sauvez la France !" »

Nous sommes obligés de remarquer combien saint Pie X avait une connaissance approfondie de la vraie France.

En quatre noms : Remy, Charlemagne, Louis, Jehanne, il montrait quels étaient les vrais et seuls maîtres que nous devons suivre.

Saint Pie X, un an avant, lors du consistoire du 18 décembre 1907 avait déjà dit ces paroles : « Tous les catholiques de France doivent regarder avec affection Reims et Marseille, car, si Marseille reçut le premier germe de la Foi que lui apportait la parole venue du Golgotha, encore toute chaude du sang de Jésus-Christ, Reims vit proclamer solennellement le règne du Christ sur toute la France par le Roi Clovis, qui, ne prêchant que par son exemple, amena les peuples qui le suivaient à répéter d'une seule et même voix : "Nous renonçons aux dieux mortels, et nous sommes prêts à adorer le Dieu immortel prêché par Remy !" C'était une preuve de plus que les peuples sont tels que le veulent leurs gouvernements ».

Quand on lit : « Ce n'est pas un rêve, mais une réalité », puisse chaque Français comprendre l'importance d'un tel message. Quand on lit : « Je n'ai pas seulement l'espérance, j'ai la certitude »..., ces mots prononcés par une telle bouche qui, ce jour-là parlait « avec vigueur et majesté, comme le Christ parlait », on sait vraiment qu'elle est la seule marche à suivre pour un chrétien et un Français, qu'elle est la seule vraie démarche politique qui mène au plein triomphe.

Que penser alors des maîtres, des chefs, des restaurateurs, des prétendants, des écrivains, des historiens, des journalistes, des bulletins qui oublient un tel message ? Qu'il est vraiment navrant de voir que l'on veut bien tout essayer, tout suivre, sauf le Christ Roi de France. Ne peut-on les ranger dans le camp de ceux dont le seul drapeau est : "Nous ne voulons pas qu'Il règne sur nous" ? Luc XIX, 14. Car qui n'est pas avec Lui est contre Lui. Tous ceux qui ne veulent pas de "ce titre seulement" : "Vive le Christ qui est Roi des Francs" sont dans l'erreur.

Merci à la Rome enseignante, merci au saint Pape saint Pie X de nous avoir montré "la réalité du plein triomphe". Puisse-nous en être définitivement convaincus. Puisse-nous abandonner toute autre solution. »

Tiré du tome 3 des Œuvres Episcopales, de Mgr TOUCHET cité par le blog : Sur les pas des Saints »

Source :

Le salon beige